

IEJ et CRFPA

Par **dbertier**, le **09/03/2009** à **11:54**

Bonjour à toutes et tous...

Une petite question me tracasse.

Intéressé par une inscription dans un IEJ pour ensuite tenter le concours d'entrée dans un CRFPA, je devrais normalement faire mon M2 en province.

Ainsi, m'inscrire à l'IEJ de ma fac en toute logique : Lyon ou Sainté.

Si je réussis le concours d'entrée... suis-je obligé d'entrer au CRFPA de Lyon, ou puis-je choisir ou demander une mutation dans un autre centre (Paris par exemple) ?

En effet, je risque à cette période là de devoir déménager, sans savoir pour le moment à quel endroit.

Je vous remercie pour votre future aide.

A bientôt.

Ps : Sinon, est-il possible de passer le concours d'entrée dans plusieurs CRFPA? (ex : Lyon et Paris) pour ensuite choisir celui où je veux aller.

Dam

Par **jeeecy**, le **09/03/2009** à **15:41**

Bonjour

tu peux passer le CRFPA partout en France, après il convient de demander le transfert de ton dossier.

Ce transfert n'est pas de droit, il dépend des places disponibles ;)